

06 nov 2006 -13:57

La Belgique, hôte du 14ème Conseil ministériel de l'OSCE les 4 et 5 décembre

La 14ème réunion du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aura lieu à Bruxelles, les 4 et 5 décembre 2006, à l'invitation de son Président en exercice, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht.

La 14ème réunion du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aura lieu à Bruxelles, les 4 et 5 décembre 2006, à l'invitation de son Président en exercice, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht.

COMMUNICATION AUX REDACTIONS -PAS POUR PUBLICATION
La Belgique, hôte du 14ème Conseil ministériel de l'OSCE les 4 et 5 décembre
BRUXELLES, le 6 novembre 2006 –La 14ème réunion du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) aura lieu à Bruxelles, les 4 et 5 décembre 2006, à l'invitation de son Président en exercice, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht. L'OSCE est la plus grande organisation régionale de sécurité au monde, avec 56 états participants d'Europe, d'Asie centrale et d'Amérique du Nord. Elle est active en ce qui concerne la prévention des conflits, la gestion des crises et les activités de reconstruction post-conflit. Sa réunion annuelle donne l'occasion aux Ministres des Affaires étrangères de ses 56 états participants de procéder à un examen et à une évaluation des activités qu'elle a déployées au cours de l'année écoulée, et de présenter leurs points de vue nationaux sur les questions de sécurité. Ils peuvent fixer de nouveaux objectifs et décider des mesures concrètes visant à augmenter la capacité de l'Organisation à entreprendre des actions dans des domaines particuliers de préoccupation, ou à relever de nouveaux défis. Des représentants de la presse écrite, des radios et des télévisions sont invités à couvrir l'événement, qui se tiendra au Parc des expositions de Bruxelles (Heysel). Un Centre de presse entièrement équipé sera mis en place dans le Hall 11. Les mesures de sécurité étant très strictes à cette occasion, il est hautement recommandé aux représentants des médias de s'accréditer à l'avance, en complétant le formulaire d'accréditation à renvoyer par voie électronique, accompagné d'une photographie numérique du journaliste. Deadline pour réception des formulaires d'accréditation : le 24 Novembre 2006. Tous les détails des procédures d'accréditation, ainsi que les informations relatives à l'hébergement, aux formalités d'obtention du visa et aux installations destinées à la presse sont mis à disposition sur le site du Conseil ministériel de l'OSCE-2006 à l'adresse suivante: http://www.osce.org/conferences/mc_2006.html Merci de noter que les journalistes accrédités auprès de l'OSCE à Vienne ou dans tout autre site de l'OSCE auront quand même besoin d'une accréditation spéciale pour ce Conseil ministériel. Il est conseillé aux représentants des médias de consulter l'Ambassade de Belgique la plus proche afin de vérifier s'ils ont besoin ou non d'un visa d'entrée préalablement à leur arrivée dans le pays. Une liste de ces ambassades peut être trouvée à l'adresse suivante: <http://www.diplomatie.be/en/travel/visa/default.asp> Cinq hôtels proposant des tarifs spéciaux ont été sélectionnés pour les représentants des médias. Pour obtenir les tarifs en question, les réservations doivent être effectuées avant le 8 novembre. Pour de plus amples renseignements et pour recevoir un formulaire de réservation, veuillez consulter le site internet de la Ministérielle.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be